



Lutte contre le paludisme : Plan Burkina distribue des moustiquaires imprégnées dans 7 provinces

mercredi, 19 septembre 2007 / **Plan**

Le paludisme est une maladie parasitaire causée par la piqûre de l'anophèle femelle porteuse du plasmodium qui est le germe responsable de la maladie. En Afrique et particulièrement au Burkina Faso, le paludisme est la première cause de morbidité et de mortalité particulièrement chez les enfants de moins de cinq (5) ans et les femmes enceintes.



La transmission du paludisme dans les zones d'intervention de Plan Burkina se caractérise par une transmission permanente dans la zone du Sud Ouest et longue au niveau du plateau central. Cette situation a pour conséquence de provoquer une forte morbidité et mortalité liées au paludisme au niveau de certaines couches spécifiques que sont les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Les précautions d'usage conseillées par les spécialistes de la santé en matière de prévention et de lutte contre le paludisme sont essentiellement en rapport avec l'assainissement du cadre de vie, l'utilisation d'insecticides et l'usage de la moustiquaire imprégnée qui permettent d'éviter le contact avec le moustique, vecteur de transmission de la maladie. Parmi ces précautions d'usage, l'utilisation de la moustiquaire imprégnée s'avère efficace et permet d'éviter effectivement le contact avec le moustique. Seulement, le véritable problème de cette prévention est le coût élevé de la moustiquaire imprégnée pour les populations, qui ne peuvent pas se la procurer aisément.

Pour lutter contre cette maladie parasitaire qui tue 1 enfant toutes les 30 secondes, Plan Burkina Faso met en oeuvre un programme de lutte contre le paludisme depuis plusieurs années dans ses zones d'intervention avec l'appui de certains partenaires dont le ministère de la santé et les communautés bénéficiaires. En effet, Plan Burkina à travers des projets a initié une distribution gratuite de moustiquaires à des publics cibles spécifiques de ses différentes zones d'intervention. Il s'agit des Projets UBR+ (Enregistrement Universel de naissance) couplé à la lutte contre le paludisme et du Projet Survie de l'enfant (PSE II). Les bénéficiaires de la stratégie de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées d'insecticides sont :

- ▶ les femmes enceintes assistant aux consultations prénatales,
- ▶ les enfants de 0-11 mois complètement vaccinés suivant le calendrier vaccinal,
- ▶ les nouveaux-nés ayant été enregistrés à l'état civil dans les délais de deux (2) mois requis.

Les moustiquaires imprégnées de longue durée qui sont ainsi distribuées sont de deux types. Tous homologués par l'Organisation Mondiale de la Santé. Ce sont : Olyset et le Permanet. Ainsi, plus de 100 000 moustiquaires ont été déjà distribuées en 2007 dans les communautés des 7 provinces d'intervention de Plan que sont le Bam, la Bougouriba, le Kourittenga, le Namemtenga, le Sanmatenga, le Nounbiel et le Poni. Les distributions gratuites sont accompagnées de sensibilisation à l'utilisation des moustiquaires imprégnées. Cette stratégie a déjà un impact considérable dans la lutte contre le paludisme et singulièrement dans l'amélioration des indicateurs de santé et du taux des enfants complètement vaccinés et déclarés à la naissance. Les agents de santé témoignent que leur structure sanitaire enregistre une fréquentation assez importante depuis la mise en oeuvre de la stratégie de distribution gratuite des moustiquaires imprégnées.

Touwendinda Zongo